OCOM M122.02 – IDENTIFIER LES DONNÉES MARGINALES ET LES SIGNES CONVENTIONNELS

1. **Rendement :** Identifier les données marginales et les signes conventionnels

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) des cartes topographiques,

      (2) de la supervision,

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis: Aucun.

   c. Conditions environnementales: Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme :** Le cadet doit identifier les détails cartographiques d'une carte, y compris :

   a. les données marginales, y compris :

      (1) le nom de la feuille de carte,

      (2) le numéro de la carte et l'index des cartes attenantes,

      (3) la date des données de la carte,

      (4) l'échelle cartographique,

      (5) les échelles de distance,

      (6) l'équidistance,

      (7) la légende des signes conventionnels,

      (8) le numéro d'index militaire,

      (9) le diagramme de déclinaison,

      (10) la projection cartographique de Mercator transverse universelle (MTU),

   b. les signes conventionnels représentés par des couleurs distinctes.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier et décrire les données marginales d'une carte topographique, y compris : a. le nom de la feuille de carte, b. le numéro de la carte et l'index des cartes attenantes, c. la date des données de la carte, d. l'échelle cartographique, e. échelles graphiques ou les échelles linéaires graphiques,	Exposé interactif	20 min	A2-004 (Ch 3, art 307, ch 2, art 206 and ch 6, art 613)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	f. l'équidistance, g. la légende des signes conventionnels, h. numéro d'index militaire, normalement situé au coin supérieur droit de la carte, utilisé pour commander d'autres cartes), i. le diagramme de déclinaison, j. le système de quadrillage MTU.			
PE2	Diriger un jeu dans lequel les cadets doivent identifier les signes conventionnels selon les couleurs, y compris : a. le rouge, représentant : 1. les routes revêtues et les numéros d'autoroute, 2. les zones d'extension urbaine; b. l'orange, représentant les routes non revêtues; c. le noir, représentant : 1. les entités topographiques artificielles, 2. les toponymes (noms des lieux), 3. les élévations précises, 4. certains symboles; d. le brun, représentant : 1. les courbes de niveau, 2. les élévations des courbes de niveau, 3. les points cotés, 4. le sable, 5. les falaises, 6. d'autres détails géographiques; e. le bleu, représentant : 1. l'eau, 2. les entités de glace pérenne, 3. les noms des détails hydrographiques, 4. les lignes de quadrillage; f. le vert, représentant les entités végétales (les bois, les vergers et les vignobles), g. le gris, représentant la légende des signes conventionnels, h. le violet, représentant les mises à jour de la carte d'origine.	Activité en classe	30 min	A2-004 (Ch 4, art 404, art 406, dia 4-1)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Activité en classe :	30 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification :**

   a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour initier les cadets aux données marginales et susciter leur intérêt.

   b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2 parce que c'est une façon interactive de stimuler l’esprit et de susciter l’intérêt des cadets à l'égard des signes conventionnels.

7. **Documents de référence :** A2-004 B-GL-382-005-FP-001 Forces canadiennes. (1976) *Cartes, terrains, dessins topographiques et boussoles (vol. 8).* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d’instruction :**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ) approprié à la salle de classe ou au secteur d’entraînement,

   b. des cartes topographiques.

9. **Matériel d'apprentissage :** Des cartes topographiques.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Aucune.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.